

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Tchibanga : les commerçants du marché municipal sommés de payer leurs dettes

**L'ÉDILE** de la commune, Jean Charles Yembit-Yembit, est monté au créneau pour réclamer l'argent dû à son institution.

**MIHINDOU MIHINDOU**  
Tchibanga/Gabon

**E**NTOURÉ de ses adjoints, le maire de la commune de Tchibanga, chef-lieu de la province de la Nyanga, Jean-Charles Yembit-Yembit était, dernièrement, en discussion avec les opérateurs économiques exerçant au marché municipal. Il ne comprend pas pourquoi plusieurs commerçants qui occupent des boxes audit marché, ne s'acquittent pas des frais de leur emplacement dont les arriérés, pour certains, se

sont accumulés depuis 24 mois. En bon pédagogue, le maire s'est montré ouvert et compréhensif. Mais n'accepte pas, pour autant, que les locataires du marché municipal puissent narguer de la sorte, de par leur attitude, les autorités municipales Aussi, Jean-Charles Yembit-Yembit a-t-il exhorté, les uns et les autres, à solder leur ardoise auprès des services municipaux. Estimant que le comportement pour le moins blâmable des opérateurs économiques, est davantage une preuve de mauvaise foi, en n'honorant pas leurs engagements ou leur part de contrat. Une situation bien dommageable qui constitue un frein dans l'atteinte des objectifs que le Conseil municipal de Tchibanga s'est assigné pour booster l'essor du chef-lieu de la Nyanga. Puisque les recettes ne rentrent pas. Or,



Vue partielle des opérateurs économiques.

la location des boxes du marché constitue une niche sûre de rentabilité. Mais hélas ! Conséquence, la mairie de Tchibanga tourne au

ralenti. Cette réunion avait donc pour objet de prévenir les concernés, avant de passer à la vitesse supé-

rieure susceptible de déboucher, malheureusement, sur la fermeture des boxes occupés par les commerçants mauvais payeurs.

## Axe Alanga-Aboumi : les inquiétudes des populations



Une phase de la réunion entre les populations, le député Ndjounga et les responsables la société STCB.

**O. N.**  
Libreville/Gabon

**A**PRÈS le "ouf" de soulagement poussé au lendemain du lancement des travaux en novembre 2019, de réfection de l'axe Alanga-Aboumi, reliant les départements de la Sébé-Brikolo (Okondja) et de la Bayi-Brikolo (Aboumi), dans la province du Haut-Ogooué, l'espoir des populations a cédé la place aux inquiétudes. Surtout

pour celles d'Aboumi qui sont à la fin de ladite voie.

C'est dans cette ambiance que s'est tenue une réunion, récemment, au regroupement de villages Moyol (frontière entre les deux départements). Rencontre ayant réuni d'une part les populations rassemblées autour du député du siège unique de Bayi-Brikolo, Jean-Bosco Ndjounga ; et d'autre part, les responsables de la société adjudicataire STCB. Occasion pour

les riverains d'exprimer leurs angoisses non seulement quant au respect des délais, mais surtout à la qualité des travaux. Cela, malgré les assurances données par leurs interlocuteurs.

Dans l'ensemble, les populations, soutenues par un expert, estiment que les travaux ne sont pas faits dans les règles de l'art. Notamment le reprofilage, le rechargement de la voie et les canalisations des eaux de ruissellement. De même, la réfection des ponts en bois n'est pas encore effective. Encore moins la pose des buses. Sans oublier le risque des bourbiers, etc.

C'est fort de tout cela que les populations de Bayi-Brikolo, qui ont tant souffert de la dégradation de cette seule voie qui relie leur contrée au reste du Gabon, lancent un cri de détresse à l'endroit du gouvernement. Insistant sur l'urgence de commettre une équipe pour traiter tous les tronçons à circulation difficile entre Moyol (PK 32) et Aboumi centre (PK 65).

## Ntoum : les membres de 2AC en assemblée constitutive



Les membres de l'association l'apport du citoyen au sortir de leur assemblée générale constitutive.

**CELLE-CI** intervient en prélude à la sortie officielle du mouvement dans les tout prochains jours.

**Prosper Sax NZE BEKALE**  
Ntoum/Gabon

**L**ES membres de l'Association l'apport du citoyen (2AC) et leurs invités se sont retrouvés, le 29 février dernier à Ntoum, en assemblée générale constitutive, en prélude à leur sortie offi-

cielle dans quelques jours. Après le mot de bienvenu du président Pierre Nsala Ondong, les membres de 2AC et leurs invités ont suivi la présentation du projet de l'association. Sa mission, rappelle-t-on, est de promouvoir les valeurs citoyennes et entrepreneuriales en République gabonaise. Cette ONG se veut donc un soutien à l'action du gouvernement sur les plans civique, économique, socioculturel et politique. Pour les valeurs citoyennes, il était question de rappeler aux populations l'importance du civisme et de la solidarité. Notons qu'après la phase réservée aux installations de certains membres citoyens du bureau à compléter, il y a eu l'allocution de clôture de M. Nsala Ondong, ponctué par l'exécution de l'hymne national, "La Concorde".